

Lors de la séance du Conseil Municipal du 15 mai 2014 les points suivants ont été abordés :

La décision pour un contrat d'entretien pour le chauffe-eau de la cantine est ajournée, d'autres devis vont être demandés.

Des devis pour l'achat de pneus pour le tractopelle ont été étudiés, celui de BRESSE SAONE AGRI Le Bourg à CHEVROUX d'un montant de 580.00 €HT soit 696.00 €TTC a été retenu à l'unanimité.

Des devis pour l'achat d'un aspirateur d'eau et d'une échelle en alu ont été étudiés, celui du COMPTOIR DES FERS à MÂCON d'un montant de 582.50 €HT soit 699.00 €TTC a été retenu à l'unanimité (remise de 3%).

Pour faire suite au dernier remaniement ministériel, un décret d'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires a été validé par la Commission consultative d'évaluation des normes. Il donne la possibilité de mettre en place des activités périscolaires sur une ½ journée ou sur une plage de 2 fois 1 h 30 par semaine au choix des collectivités. Afin d'aider à finaliser ce choix, une réunion est prévue le 22/05 avec les élus et l'inspectrice d'académie.

Un agent communal est allé chercher du compost, de la terre a ainsi pu être déposée sur les massifs. Les chemins seront empierrés fin mai, ils ont été nettoyés pour la marche gourmande. L'herbe des lagunes a été enlevée. Le mur du cimetière et le pont des Sallettes ont été nettoyés. L'enrobage à froid a été fait il y a 2 semaines sur la voirie communale.

Il est prévu de faire un fossé au lieu-dit « Paradis » au niveau du chemin devant la parcelle de M. CARTERON Alain, le busage sera pris en charge par le propriétaire du terrain.

Les fleurs seront plantées samedi 17 mai par les bénévoles de la commission du fleurissement. La réunion de la commission nommage des routes et chemins a eu lieu le lundi 12 mai à 20 h 30 en mairie, 4 habitants de la commune en feront parti pour avis sur les noms proposés pour les 49 chemins et routes, les 5 places et les 3 routes départementales que compte la commune. Ces 4 habitants recevront une convocation pour les prochaines réunions.

Les travaux de mise en sécurité incendie de la Mairie et des salles des fêtes vont être réalisés, un planning relatif à leur exécution ne devrait plus tarder à être établi.

Le Permis de Construire n°00110214D0001 GAEC DE L'ETANG représenté par M. Régis PAQUELET - création d'un silo pour le stockage de l'ensilage maïs – la Vignette a reçu un avis favorable

La Déclaration Préalable n° 00110214D0007 ADELE Cédric et GARNIER Stéphanie – ouverture de façades pour création d'une porte et d'une fenêtre – Fayolle

Un conseiller fait le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du lundi 5 mai 2014.

L'Union Sportive Bassin Pontévallais, association locale destinée à promouvoir la formation et la pratique du football dans les catégories juniors sur la communauté de communes de PONT DE VAUX est créée. Elle rassemblera pour la saison 2014-2015 plus de 120 jeunes joueurs répartis dans plusieurs catégories de 7 à 17 ans. Ces équipes joueront sur les infrastructures existantes de CHEVROUX, SERMOYER et PONT DE VAUX et également à l'avenir sur celles de ST BENIGNE. Une subvention de 500.00 € sera versée à l'association afin de l'aider à se mettre en place. Le Conseil Municipal donne son accord de principe

Les Sapeurs-Pompiers de Chevroux ont rapporté 5 trophées lors de la fête des pompiers à ST BENIGNE. Ils ont gagné le challenge de la qualité et le rondo, 8 sont qualifiés pour les départementales du samedi 17 mai à Châtillon-sur-Chalaronne.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8 heures à 18 heures. L'équipe municipale sera représentée le matin par Olivier NICOLAS, Stéphane CHAILLET et Sophie BORROD, le midi par Bruno CONSTANT, Jean-Pierre BENOIT et Béatrice GROSBON, l'après-midi par Christophe VAYER, et Patrick BERTHAUD.

Monsieur le Maire sera le président du bureau.